

Georg CREMER, *Corruption and Development Aid. Confronting the Challenges*, 2008, Boulder, CO, Lynne Rienner, 169 p.

Guillermo Aureano

Volume 40, numéro 4, décembre 2009

Conflits gelés dans l'espace postsoviétique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/038942ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/038942ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Aureano, G. (2009). Compte rendu de [Georg CREMER, *Corruption and Development Aid. Confronting the Challenges*, 2008, Boulder, CO, Lynne Rienner, 169 p.] *Études internationales*, 40(4), 657–659. <https://doi.org/10.7202/038942ar>

dans la seconde partie que l'on ressent la limite de l'exercice de l'auteure qui avait habilement réussi, dans son introduction et en première partie, à se dégager de la technique juridique dans ce qu'elle peut avoir parfois de décourageant pour le néophyte.

Nonobstant ce sentiment de porte-à-faux que l'on peut avoir à la lecture de la seconde partie, notons que la force de cet ouvrage repose autant sur la pertinence de son échantillon (conciliant organisations universelles et régionales et organisations ouvertes et fermées) que sur une analyse combinant le rôle des organisations internationales avec l'implication des États, celle-ci étant *in fine* la plus importante. Avec raison, Gnamou-Petauton reste prudente. Si « les organisations internationales et les États sont coauteurs » des modalités de succession, l'auteure ne perd jamais de vue que celles-ci n'existent que parce que les États le veulent bien et que ce sont précisément eux qui restent les acteurs déterminants dans la vie des organisations internationales.

Sur le plan de la forme, la structure binaire du plan permet indéniablement à l'auteur de problématiser son intellect, facilitant du même coup la lecture de l'ouvrage. Notons aussi le caractère très pratique de l'annexe, qui recense les organisations internationales ayant fait l'objet d'une succession. Cependant, où est l'indispensable index ?

Concluons que le lecteur trouvera dans l'ouvrage de Dandi Gnamou-Petauton un instrument de travail commode et rigoureux sur un sujet qui n'a que peu stimulé de travaux en français.

Matthieu CHILLAUD

*Institut d'étude politique et administrative  
Université de Tartu, Estonie*

## DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE

### **Corruption and Development Aid. Confronting the Challenges**

*Georg CREMER, 2008, Boulder, CO,  
Lynne Rienner, 169 p.*

Écrit par un praticien qui s'adresse avant tout à ses pairs, ce livre explique pourquoi la corruption ne devrait plus être un tabou dans la gestion de l'aide internationale et propose des outils pour la combattre, aussi bien dans l'implantation d'un projet particulier qu'à plus grande échelle dans le pays receveur.

Contrairement à ce que nous aurions tendance à croire, les gouvernements des pays industrialisés et les institutions multilatérales, qui toléraient la corruption durant la guerre froide afin de s'assurer l'allégeance des pays du Sud, demeurent toujours tatillons devant un phénomène aux contours flous et aux conséquences imprévisibles. Aujourd'hui, la « bonne gouvernance », modèle de gestion démocratique et transparente, conditionne l'aide internationale avec beaucoup moins de vigueur que les décideurs ne le prétendent. De ce constat qui le désole, Cremer entend tirer des leçons et notamment convaincre les coopérants et autres responsables de la mise en œuvre des programmes d'aide « aux plus pauvres de pauvres » de la nécessité de dénoncer les actes de corruption.

Vieux routier des projets d'aide internationale financés par les pays industrialisés, et notamment par l'Allemagne, Cremer distingue trois formes de corruption qui diminuent, voire annulent, l'impact positif des plans de développement : l'offre et la demande de pots-de-vin (en termes techniques, la concussion, mot malheureusement fort peu utilisé en

français), le détournement de fonds et le népotisme. L'auteur tient à démontrer que ces pratiques corruptrices n'apportent rien de bon, en aucune circonstance, malgré l'opinion de certains praticiens et les conclusions des rapports élaborés en pleine guerre froide pour justifier le soutien apporté à des alliés corrompus. La corruption, que tente ainsi de mettre en évidence Cremer, n'aide pas à contourner les lenteurs provoquées par la bureaucratie ankylosée et sous-payée des pays en voie de développement. Au contraire, elle incite à la création de nouvelles entraves qui, à leur tour, permettent de demander de nouveaux pots-de-vin. Voilà un cercle vicieux que Cremer dénonce avec brio, tout en déconstruisant patiemment les différents arguments avancés pour légitimer l'octroi de bakchichs. Pour des raisons similaires, il nie aussi que la corruption facilite la protection des minorités. Les avantages potentiels à court terme de cette stratégie hypothèquent la mise sur pied des contrôles anticorruption, seuls capables d'entraîner des changements à la fois significatifs et durables.

Si la corruption peut affecter un projet avant même son approbation, Cremer rappelle que les acteurs fautifs se trouvent aussi bien dans l'appareil d'État que dans les ONG participantes. Cet accent mis sur la corruption dans les pays receveurs mène l'auteur à préciser que la concussion, le détournement de fonds et le népotisme n'ont pas de racines culturelles. Sa démonstration prend appui sur plusieurs constats. La corruption, rappelle Cremer, est courante dans des sociétés dont les traditions et les croyances sont très différentes. Il arrive également que certains pays aient réussi à juguler la corruption et que d'autres, dont la culture est similaire, n'y

parviennent pas. L'explication est donc ailleurs. Cremer semble ainsi attribuer une grande importance à la présence ou à l'absence de contrôles institutionnels et sociaux efficaces, qui conditionnerait de manière bien plus déterminante que les facteurs culturels l'étendue de la corruption. Et il profite de l'occasion pour souligner que les gouvernements des pays donateurs ont eu beaucoup de difficultés, eux aussi, à cesser d'inciter à la corruption : les pots-de-vin payés à l'étranger étaient, jusqu'à tout récemment, déductibles d'impôt.

Les pays donateurs peuvent également inciter à la corruption en imposant un calendrier trop serré, qui oblige à dépenser les sommes allouées rapidement, ou encore en approuvant seulement des projets assortis de lignes directrices trop contraignantes. Ce sont deux « conditions structurelles » aux effets souvent néfastes. L'exécution empressée d'un mandat conduit les responsables à être moins sélectifs dans le choix des partenaires locaux et, surtout, à ne pas réagir prestement si des malversations ponctuelles sont détectées. Mais les partenaires locaux peuvent également déroger aux règles si celles-ci, par exemple, limitent les coûts administratifs jusqu'à compromettre leur avenir.

Pour éviter ces écueils, Cremer élabore une liste de « faiblesses » à éviter dans chaque phase d'un projet d'aide internationale. La liste plus exhaustive, prévient-il, ne saurait éviter tout risque de corruption. Et il ne faut surtout pas oublier que le contrôle de la corruption dans la mise en œuvre d'un projet spécifique n'a aucun effet multiplicateur si la collaboration des autorités et des ONG locales n'est pas sollicitée.

Même si Cremer met l'accent sur l'importance du contexte socioéconomique dans la lutte contre la corruption,

faut-il encore souligner que les agences et ONG qui prennent en charge l'exécution des programmes d'aide auront à affronter des scénarios fort différents. En effet, la corruption ne fonctionne pas toujours selon le même modèle, ce que Cremer laisse entendre. Les gestionnaires de l'aide internationale peuvent faire face à des cas de corruption individuelle, mais aussi à des réseaux de corruption, dans des situations qui vont de l'anomie la plus totale à l'« institutionnalisation » des pratiques corruptrices. Plusieurs cas de figure en résultent, qui se distinguent notamment par le degré de certitude des ententes de corruption. Cette réflexion aurait sans doute contribué à atteindre l'objectif de ce livre, qui est d'aider les coopérants à mieux comprendre, pour la dénoncer plus efficacement, la corruption qui mine trop souvent les projets d'aide et de développement.

Guillermo AUREANO

*Département de science politique  
Université de Montréal*

*MONDIALISATION ET  
TRANSNATIONALISATION*

**L'odyssée transnationale.**

**Enjeux, acteurs, sites.**

**Une perspective minimaliste**

*Chalmers LAROSE, 2008, Québec,  
Presses de l'Université du Québec,  
192 p.*

L'ouvrage de Chalmers Larose intitulé *L'odyssée transnationale* est publié dans un contexte d'incertitude économique et d'instabilité sécuritaire à l'échelle mondiale. Un tel contexte confère au travail de Larose toute sa pertinence et sa dimension actuelle.

En effet, le livre s'impose désormais comme une source capable d'apporter une

réponse à nos interrogations récentes sur le rôle des acteurs non étatiques ainsi que sur l'impact de leurs initiatives et de leurs actions dans la gouvernance de ce nouveau Léviathan qu'est la mondialisation.

La compréhension de ce rôle est cruciale, non seulement pour connaître et évaluer la raison d'être et les acquis de ces acteurs, mais aussi pour avoir un regard plus lucide et une appréhension plus profonde de la politique internationale.

L'objectif de l'ouvrage, tel qu'il est défini par l'auteur, ne vise pas à décrire la transnationalité des acteurs non étatiques, mais à jauger et à mesurer leur incidence et leur influence sur la gouvernance du commerce international, et plus particulièrement sur le processus de libéralisation des échanges commerciaux.

Il s'agit alors de suivre les traces et d'observer les mouvements de cette tumultueuse et complexe odyssée qui réunit des ONG, des mouvements syndicalistes, environnementalistes et altermondialistes. Dans une perspective analytique et rétrospective. Les six chapitres de l'ouvrage ont permis d'éclairer le lecteur en lui procurant les moyens d'aborder et de comprendre cette problématique contemporaine qu'est la transnationalité.

La structure choisie par l'auteur sert particulièrement son propos. Ainsi, le premier chapitre se présente comme la clef de voûte de l'ouvrage. En effet, en plus d'explorer l'environnement des acteurs non étatiques et leurs interactions avec l'État, il sert de plateforme pour problématiser l'influence de ces acteurs dans les processus de prise de décision internationale.